

Préconisations

En cas de pratique de la pêche, de la plongée, de randonnée aquatique ou de baignade :



Ne pas utiliser le goujon asiatique comme vif.



Ne pas relâcher les spécimens pêchés et ne pas les déplacer dans un autre cours d'eau ou plan d'eau.



Désinfecter vos équipements (cannes à pêche, waders, bottes, seaux, tubas, masques...) et embarcations.

En cas d'observation de goujon asiatique :



1 Relever le lieu précis



2 Prendre plusieurs photographies du poisson



3 Signaler sa présence en envoyant ces informations à au moins un de ces organismes :

CPIE : Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement Centre Corse- A Rinascita casadilacqua.corsica

FCAAPPMA : Fédération de la Corse pour la Pêche et la Protection des Milieux Aquatiques federation.peche.corse@wanadoo.fr

OEC : Office de l'Environnement de la Corse faunesauvagedecorse.oec.fr/index.php

OFB : Office français de la biodiversité src.paca-corse@ofb.gouv.fr

L'Office français de la biodiversité (OFB) est un établissement public dédié à la protection et la restauration de la biodiversité.

Ses 3000 agents agissent au quotidien sur tout le territoire national pour la préservation du vivant dans les milieux aquatiques, terrestres et marins.

L'OFB co-pilote le Centre de ressources Espèces Exotiques Envahissantes avec le Comité français de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN). Le centre fournit un appui pratique et contribue à renforcer l'efficacité des actions envers les espèces exotiques envahissantes.

Il est accessible en ligne à l'adresse especes-exotiques-envahissantes.fr

Office français de la biodiversité
Direction Interrégionale PACA-Corse

Les jardins de la Duranne - bât.A
510, rue René Descartes
CS10458 -13592 Aix-en-Provence CEDEX 3

PARTENAIRES



www.ofb.gouv.fr
@OFBiodiversite



Espèce exotique envahissante Goujon asiatique

(*Pseudorasbora parva*)



Les bons
gestes

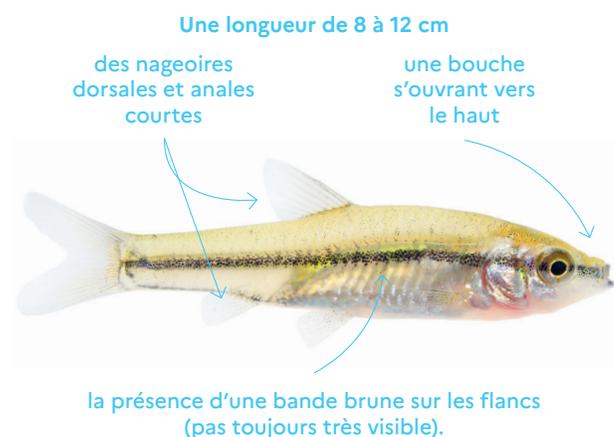
pour préserver
la biodiversité
en Corse

Connaître le goujon asiatique

D'où vient il ?

Pseudorasbora Parva ou goujon asiatique est un poisson de la famille des Cyprinidés originaire de l'est de l'Asie (Chine, Corée, Japon, Taiwan). Il a été identifié par Temminck et Schlegel en 1846.

Comment le reconnaître ?



Où le trouver ?

Le goujon asiatique, présent sur le bassin versant du fleuve Golo à Calacuccia, a déjà envahi de nombreux cours d'eau dans le monde. Il affectionne les milieux à faible courant et les eaux stagnantes, mais il peut aussi être présent dans les eaux courantes à débit modéré. Il vit préférentiellement dans des eaux froides mais s'adapte à une large gamme de température.

Que mange-t-il ?

Cette espèce omnivore se nourrit principalement de petits insectes, petits crustacés et d'œufs de poissons.

Comment se reproduit-il ?

Sa reproduction a lieu au printemps en effectuant des pontes multiples (2 à 3 fois durant la saison de fraie). Après fécondation, les œufs se développent pendant 10 jours jusqu'à l'éclosion.

Une menace pour la biodiversité locale

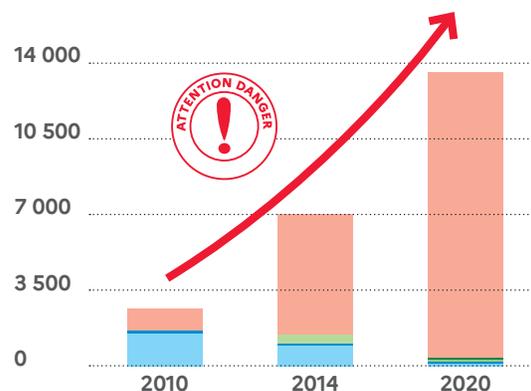
Espèce opportuniste, capable de s'adapter à une large gamme de conditions environnementales et à une grande diversité d'habitat, le goujon asiatique est prédisposé à être un **puissant envahisseur**.

Son arrivée dans un milieu peut impacter et modifier les peuplements piscicoles en place et **déséquilibrer les écosystèmes**. A ce titre, l'espèce est inscrite depuis 2016 sur la liste des **espèces exotiques envahissantes (EEE)**. Son introduction dans le milieu naturel, son transport et sa vente sont notamment interdits par l'arrêté du 14 février 2018.

Selon l'IPBES, les EEE sont l'une des 5 causes majeures du déclin de la biodiversité avec le réchauffement climatique, les pollutions, la destruction des habitats et la surexploitation des ressources.

ÉVOLUTION DU PEUPEMENT PISCICOLE DE LA RETENUE DE CALACUCCIA DEPUIS 2010

● Goujon asiatique / ● Truite Fario / ● Rotengle
● Vairon / ● Gambusie



La population de goujon asiatique augmente de manière très importante aux dépens de la truite et des autres espèces piscicoles présentes.

Un porteur de parasite dangereux

Le goujon asiatique est également **porteur sain*** d'un parasite : l'agent rosette, organisme intracellulaire.

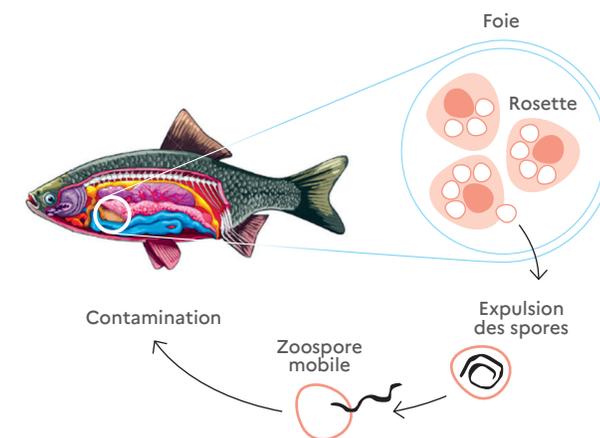
Ce parasite affecte le fonctionnement des organes des poissons tels que les reins, le foie et la rate et se caractérise par le développement de tâches roses et circulaires (d'où son nom).

Une transmission possible aux autres espèces

La transmission du parasite s'effectue par l'eau. Les spores infectieuses accumulées dans les organes hôtes sont expulsées dans l'eau où elles sont capables de survivre pendant plusieurs jours. Elles peuvent alors contaminer d'autres goujons asiatiques mais également d'autres espèces (truites, vairons...).

La contamination est susceptible d'entraîner la mort des spécimens infectés.

CYCLE DE CONTAMINATION DE L'AGENT ROSETTE



* Un porteur sain est un sujet dont l'organisme est infecté par un agent infectieux (virus, bactérie, parasite) mais qui ne présente pas de signes cliniques de cette infection.